



FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur de la matière	Alky Liquefied Petroleum Gas (Alky LPG)
Synonyme(s)	Compressed petroleum gas Liquefied Petroleum gas (LPG)
# CAS	Mélange
Usage du produit	Carburant
Fabricant	Irving Oil Refining G.P. Box 1260 Saint John, NB E2L 4H6 CA Téléphone: (506) 202-2000 Refinery: (506) 202-3000 Nombre de téléphone d'urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

2. Identification des risques

Description générale des risques	DANGER GAZ INFLAMMABLE. PEUT CAUSER DU FEU INSTANTANÉ. Contenu sous pression. Les contenants peuvent exploser sous l'effet de la chaleur.
Effets potentiels sur la santé à court terme	
Voies d'exposition	Yeux, contact avec la peau, inhalation.
Yeux	Le contact avec le liquide peut causer des gelures.
Peau	Le contact avec le liquide peut causer des gelures.
Inhalation	Ce produit est un gaz asphyxiant qui peut entraîner l'évanouissement ou la mort si les niveaux d'OXYGÈNE sont suffisamment bas. La concentration d'oxygène dans la zone de travail ne doit pas être en dessous de 19 %. Les symptômes de l'exposition aiguë incluent, entre autres, la respiration rapide, la fatigue, le manque de coordination, la salivation excessive, le mal de tête, la nausée, le vomissement et la désorientation.
Ingestion	N'est pas une voie d'exposition habituelle. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.
Organes cibles	Yeux. Système respiratoire. Peau.
Effets chroniques	L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.
Signes et symptômes	Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.
OSHA Regulatory Status	Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.
Effets potentiels sur l'environnement	Voir la Section 12.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Ingrédient(s)	# CAS	Pourcentage
Butane	106-97-8	30 - 60
Propane	74-98-6	30 - 60
Éthane	74-84-0	1 - 5
Méthane	74-82-8	1 - 5

4. Premiers soins

Mesures de premiers soins

Contact avec les yeux

Laver immédiatement l'oil contaminé ou les yeux contaminés en laissant couler l'eau tiède pendant au moins 30 minutes, tout en maintenant le ou les paupières ouvertes. Lors du rinçage, prendre garde de ne pas contaminer l'oil non affecté ou le visage avec de l'eau contaminée.
Obtenir une assistance médicale immédiate.

Contact avec la peau	Dégeler les vêtements gelés sur la peau avant de les retirer. Retirer les vêtements contaminés. Traiter les gelures par chauffage doux de la peau affectée. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
Inhalation	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale. Si la victime ne respire pas du personnel qualifié devrait immédiatement commencer la réanimation cardio-pulmonaire.
Ingestion	N'est pas une voie d'exposition habituelle. Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.
Avis aux médecins	Les symptômes peuvent être différés.
Conseils généraux	Ne pas percer ni incinérer le contenant. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Propriétés inflammables	Extrêmement Inflammable d'après les critères du SIMDUT. Un gaz extrêmement inflammable et explosif est libéré quand le liquide s'évapore.
Moyens d'extinction	
Moyens d'extinction appropriés	Arrêter l'écoulement du gaz. Dioxyde de carbone. Poudre chimique.
Méthodes d'extinction inappropriées	Pas disponible
Protection pour les pompiers	
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Il est extrêmement dangereux d'éteindre le feu sans arrêter l'écoulement du gaz. Le gaz et l'air se mélangeront; l'explosion résultante pourra être plus destructive que le feu original. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent circuler au niveau du sol vers une source distante d'ignition et provoquer un retour de flamme. Le gaz peut s'accumuler dans les espaces confinés, et causer un risque d'explosion et/ou d'asphyxie. Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme.
Équipement de protection pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Fumée.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux chocs	Non compté être sensible aux chocs.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Accumule une charge électrostatique par écoulement ou agitation. S'enflamme en réponse à une décharge électrostatique d'énergie suffisante.

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée accidentellement. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent.
Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer l'eau.
Méthodes de contention	Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits
Méthodes de nettoyage	Évacuer l'endroit et isoler le secteur jusqu'à ce que le gaz se soit dissipé. Éliminer toutes sources d'inflammation. Aérer l'endroit. Arrêter la fuite si cela peut être fait sans danger. La pulvérisation d'eau peut être utilisée pour la dispersion des gaz.

7. Manutention et entreposage

Manipulation	<p>Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau.</p> <p>Utiliser des outils anti-étincelants et un équipement antidéflagrant. Utiliser un système de ventilation antidéflagrant. L'équipement électrique utilisé doit être intrinsèquement sûr ou antidéflagrant.</p> <p>Effectuer une mise à la terre et fixer les conteneurs lors du transfert du produit.</p> <p>Dispositif pour le lavage des yeux est douche d'urgence recommandés sur l'endroit du travail.</p> <p>Utiliser seulement avec une ventilation adéquate.</p> <p>Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.</p> <p>Éviter le contact avec la peau et les vêtements.</p> <p>Éviter le contact avec les yeux.</p>
Stockage	<p>Entreposer dans un endroit frais et bien ventilé. Considérer un système de détection des fuites lié à un dispositif d'alarme sur l'endroit d'entreposage.</p> <p>Conserver à l'abri de la chaleur, des flammes nues, autres sources d'inflammation, ou oxydants forts.</p> <p>Embarquement: Effectuer le chargement à une température (jusqu'à 38°C) et pression normales. Pour effectuer le transfert, bien attacher et immobiliser les contenants.</p>

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition Ingrédient(s)	Limites d'exposition
Butane	ACGIH-TLV MPT: 1000 ppm OSHA-PEL Indéterminé
Éthane	ACGIH-TLV MPT: 1000 ppm OSHA-PEL Indéterminé
Méthane	ACGIH-TLV MPT: 1000 ppm OSHA-PEL Indéterminé
Propane	ACGIH-TLV MPT: 1000 ppm OSHA-PEL MPT: 1000 ppm
Mesures d'ingénierie	<p>Utiliser des procédures en vase clos, la ventilation aspirante locale, ou tout autre moyen technique de contrôle afin de conserver les niveaux des substances en suspension en-deça des limites d'exposition.</p> <p>La concentration d'oxygène dans la zone de travail ne doit pas être en dessous de 19 %.</p>
Protection individuelle	
Protection pour les yeux et le visage	Lunettes de shield ou de produit chimique de visage.
Protection des mains	Gants isolés. Caoutchouc nitrile. ou Responder™.
Protection de la peau et du corps	Conformément aux directives de votre employeur. Vêtements et chaussures: porter des vêtements imperméables de protection couvrant tout le corps, pendant la manipulation du produit liquide.
Protection respiratoire	Dans un espace restreint, porter un masque à entrée d'air équipé d'une pièce frontale intégrale et approuvé par le NIOSH (ou équivalent) en mode de surpression et prévoir une évacuation urgente. Le respirateur devrait être choisi près et employé sous la direction des exigences après de professionnel d'une salubrité qualifiée et de sûreté trouvées dans la norme du respirateur de l'OSHA (29 CFR 1910.134), CAN/CSA-Z94.4 et la norme de la norme ANSI pour la protection respiratoire (Z88.2).

Considérations sur l'hygiène générale

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	gazeux. Peut se liquéfier par mise sous pression.
Couleur	Transparente
Forme	Gazeux. Peut se liquéfier par mise sous pression.
Odeur	léger pétrole
Seuil de l'odeur	22,000 - 36,000 mg/m ³
État physique	Gaz
pH	Sans objet
Point de fusion	Pas disponible
Point de congélation	-190 °C (-310.00 °F) (propane)
Point d'ébullition	-40 - 80 °C (-40.00 - 176.00 °F)
Point d'écoulement:	Pas disponible
Vitesse d'évaporation	Sans objet
Point d'éclair	-104 °C (-155.20 °F) coupelle fermée
Température d'auto-inflammation	450 °C (842.00 °F)
Limites bas d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	1.8 (butane)
Limites maximales d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	9.5
Pression de vapeur	853 kPa (8.3 atm) @ 21°C
Densité gazeuse	1.55 (propane)(Aire=1)
Densité	0.5 @ 20°C (propane liquide)
Coefficient de répartition eau/huile	2.36 [log p (oct)]
Viscosité	Pas disponible
Pourc. de mat. volatiles	100 %

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Ce produit peut réagir avec des agents oxydants puissants.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter	La chaleur, flammes nues, décharge statique, étincelles et d'autres sources d'allumage. Les contenants de type aérosol devient instable à températures dépassant 49°C (120.2°F).
Matières incompatibles	Oxydants.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

11. Propriétés toxicologiques

Analyse des ingrédients - CL50

Ingrédient(s)	CL50
Butane	Pas disponible
Éthane	658 mg/l/4h rat
Méthane	Pas disponible
Propane	Pas disponible

Analyse des ingrédients - Orale DL50

Ingrédient(s)	DL50
Butane	Pas disponible
Éthane	Pas disponible
Méthane	Pas disponible
Propane	Pas disponible
Effets d'une exposition aiguë	
Yeux	Le contact avec le liquide peut causer des gelures.
Peau	Le contact avec le liquide peut causer des gelures.
Inhalation	Ce produit est un gaz asphyxiant qui peut entraîner l'évanouissement ou la mort si les niveaux d'OXYGÈNE sont suffisamment bas. La concentration d'oxygène dans la zone de travail ne doit pas être en dessous de 19 %. Les symptômes de l'exposition aiguë incluent, entre autres, la respiration rapide, la fatigue, le manque de coordination, la salivation excessive, le mal de tête, la nausée, le vomissement et la désorientation.
Ingestion	N'est pas une voie d'exposition habituelle. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.
Sensibilisation	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Effets chroniques	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Cancérogénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Mutagénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Effets sur la reproduction	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Tératogénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Nom des produits toxicologiquement synergiques	Les agents asphyxiants simples (produits chimiques qui déplacent l'air dans les espaces confinés).

12. Données écologiques

Écotoxicité	Pas disponible
Persistance et dégradabilité	Pas disponible
Bioaccumulation /accumulation	Pas disponible
Mobilité dans l'environnement	Pas disponible
Effets sur l'environnement	Pas disponible
Toxicité aquatique	Pas disponible
Coefficient de partage	2.36 [log p (oct)]
Information sur l'évolution des produits chimiques	Pas disponible
Autres effets adverses	Pas disponible

13. Élimination des résidus

Instructions relatives à l'élimination des résidus	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Pas disponible
Emballages contaminés	Pas disponible

14. Informations relatives au transport

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Appellation réglementaire adéquate Gaz de pétrole liquéfiés

Classe de danger 2.1

Numéro UN UN1075

Renseignements supplémentaires:

Dispositions particulières T50

Exceptions liées au conditionnement 306

Numéro du guide des mesures d'urgence 115



Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Appellation réglementaire adéquate GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

Classe de danger 2.1

Numéro UN UN1075



15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Canada - CEPA - High Priority Chemicals as Identified by DSL Categorization

Butane 106-97-8 Batch 4, published November 17, 2007

Canada - CEPA - Schedule I - List of Toxic Substances

Méthane 74-82-8 Présent

Canada - SIMDUT - Liste de divulgation des ingrédients

Butane 106-97-8 1 %

Situation SIMDUT Contrôlé

Classement SIMDUT Catégorie A - Gaz comprimés, Catégorie B - Division 1: Gaz inflammable

L'étiquetage SIMDUT



Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail

Dangereux selon 29 CFR 1910.1200 Oui

Règlements fédéraux des États-Unis Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

CERCLA - COMPENSATION DE RÉPONSE ET ACTE ENVIRONNEMENTAUX COMPLETS DE RESPONSABILITÉ (Superfonds) Quantité à déclarer

Aucune

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)

Catégories de danger	Risque immédiat - Oui Risque différé - Non Risque d'incendie - Oui Danger lié à la Pression - Non Danger de réactivité - Non
Section 302 substance extrêmement dangereuse	Non
Section 311 produit chimique dangereux	Oui
Clean Air Act (CAA)	Pas disponible
Clean Water Act (CWA)	Pas disponible
Régulations des états	Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'état de Californie pour provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou tout autre dommage au niveau de l'appareil reproducteur.

U.S. - California - 8 CCR Section 339 - Director's List of Hazardous Substances

Butane 106-97-8 Présent

U.S. - Massachusetts - Right To Know List

Butane 106-97-8 Présent
Éthane 74-84-0 Présent
Méthane 74-82-8 Présent
Propane 74-98-6 Présent

U.S. - Minnesota - Hazardous Substance List

Butane 106-97-8 Présent
Éthane 74-84-0 Asphyxiante simple
Méthane 74-82-8 Asphyxiante simple
Propane 74-98-6 Asphyxiante simple

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

Butane 106-97-8 sn 0273
Éthane 74-84-0 sn 0834
Méthane 74-82-8 sn 1202
Propane 74-98-6 sn 1594

U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

Butane 106-97-8 Présent
Éthane 74-84-0 Présent
Méthane 74-82-8 Présent
Propane 74-98-6 Présent

U.S. - Rhode Island - Hazardous Substance List

Butane 106-97-8 Toxique; Inflammable
Éthane 74-84-0 Toxique
Méthane 74-82-8 Toxique
Propane 74-98-6 Toxique; Inflammable

Nom du stock

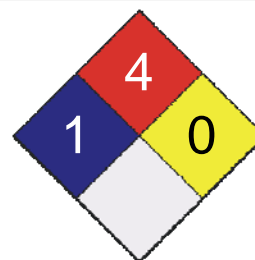
Pays ou région	Nom du stock	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

LÉGENDE HMIS/NFPA	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/ 1
Inflammabilité	4
Danger physique	0
Protection individuelle	X



Clause d'exonération de responsabilité

L'information contenue dans cette fiche est basée sur des données de sources considérées comme fiables mais Huile Irving Limitée n'en garantit pas l'exactitude. Les informations sont fournies comme service aux personnes achetant ou employant le produit auquel la fiche se réfère. Huile Irving Limitée expressément dément toute responsabilité pour pertes ou dommages ou conséquences ou pour accidents aux personnes, incluant la mort. Cette information ne peut être reproduite, publiée ou distribuée d'aucune façon sans le consentement écrit préalable de Huile Irving limitée.

Date de publication

05-Juin-2012

Date en vigueur

31-Août-2012

Date d'expiration

31-Août-2015

Préparé par

Dell Tech Laboratories Ltd. (519) 858-5021

Autres informations

Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Cette fiche technique santé-sécurité est conforme à la norme ANSI Z400.1/Z129.1-2010

Alky Liquefied Petroleum Gas (Alky LPG)



Compressed gas. Flammable gas.

Do not puncture or incinerate container. Do not store at temperatures above 49°C. Avoid contact with eyes and skin. Wear insulated, Nitrile rubber or Responder™ gloves and face shield or chemical goggles. Keep out of reach of children.

EYE: Immediately flush the contaminated eye(s) with lukewarm gently flowing water for at least 30 minutes, while holding the eyelid(s) open. Take care not to rinse contaminated water into the unaffected eye (or face). Get medical attention immediately.

SKIN: Clothing frozen to the skin should be thawed before being removed. Remove contaminated clothing. Treat for frostbite by gently warming affected area. Wash with soap and water. Obtain medical attention if irritation persists.

INHALATION: If symptoms develop, move victim to fresh air. If symptoms persist, obtain medical attention. If breathing has stopped, trained personnel should administer CPR immediately.

INGESTION: Not a normal route of exposure. Do not induce vomiting. Never give anything by mouth if victim is unconscious, or is convulsing. Obtain medical attention.

READ MATERIAL SAFETY DATA SHEET BEFORE USING PRODUCT

=====
Gaz comprimés. Gaz inflammable.

Ne pas percer ni incinérer le contenant. Ne pas entreposer à températures dépassant 49°C. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Porter des gants isolés, en caoutchouc nitrile, Responder™ et des lunettes de shield ou de produit chimique de visage. Tenir hors de la portée des enfants.

YEUX: Laver immédiatement l'œil contaminé ou les yeux contaminés en laissant couler l'eau tiède pendant au moins 30 minutes, tout en maintenant le ou les paupières ouvertes. Lors du rinçage, prendre garde de ne pas contaminer l'œil non affecté ou le visage avec de l'eau contaminée. Obtenir une assistance médicale immédiate.

PEAU: Dégeler les vêtements gelés sur la peau avant de les retirer. Retirer les vêtements contaminés. Traiter les gelures par chauffage doux de la peau affectée. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.

INHALATION: En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale. Si la victime ne respire pas du personnel qualifié devrait immédiatement commencer la réanimation cardio-pulmonaire.

INGESTION: N'est pas une voie d'exposition habituelle. Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.

LIRE LA FICHE SIGNALÉTIQUE AVANT D'UTILISER CE PRODUIT